

MMZ Kiosk: Un investissement majeur dans les TIC (*) au profit des jeunes

Kiosk est une Organisation Multimodulaire de Soins (MMZ) qui se concentre, dans le domaine de l'Aide à la Jeunesse et des Personnes handicapées, sur les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans et leurs familles (et leur environnement au sens large) qui sont confrontés à des problèmes parentaux variés et souvent complexes.

Notre offre propose une gamme variée de possibilités d'aide :

- librement accessible sont l'accompagnement contextuel et l'accompagnement de jour en groupe (à partir de 6 ans)
- par le biais de la Protection de la jeunesse Kiosk offre un accompagnement contextuel intensif, un accompagnement à la vie autonome, un service d'observation et d'orientation, un séjour résidentiel.

Les TIC font désormais partie intégrante de notre vie quotidienne et jouent un rôle crucial dans la façon dont nous travaillons. La dépendance à l'égard d'applications TIC fiables et efficaces ne cesse de croître et offre de nombreuses opportunités.

Prenons l'exemple de l'appel vidéo, une technologie qui a fait une révolution complète au cours des années Covid et qui est aujourd'hui une caractéristique permanente de nos activités. Elle a radicalement changé notre façon de communiquer et nous permet d'éviter des déplacements inutiles et chronophages.

De brefs appels vidéo renforcent les liens entre les employés et garantissent une coopération harmonieuse.

Compte tenu de l'évolution rapide des TIC, de l'électronique et des médias numériques, et des attentes croissantes des écoles, nous sommes contraints de maintenir le matériel TIC à jour et sûr.



Nos jeunes dans les résidences profitent aussi pleinement des avantages des TIC. Grâce aux appels vidéo, ils restent facilement en contact avec leurs parents, leur famille et leurs amis, renforçant ainsi leurs relations. Ils ont de moins en moins besoin d'aide et de soutien pour utiliser cette technologie.



Les jeunes de tous âges se retrouvent dans le monde numérique à une vitesse fulgurante.

Même dans nos crèches, nous voyons les tout-petits glisser avec enthousiasme sur des tablettes imaginaires - un bel exemple de la façon dont la technologie s'inscrit dans leur univers dès leur plus jeune âge.

Dans les écoles aussi, l'utilisation d'ordinateurs portables et de tablettes va de soi. Les travaux scolaires numériques et la communication quotidienne entre l'école et la maison sont devenus la norme. Il semble naturel que nos jeunes aient accès à des ressources TIC bien adaptées. Pourtant, pour les services de protection de la jeunesse comme le nôtre, ce n'est pas une tâche facile. L'entretien quotidien des appareils de plus de 180 jeunes et

leur renouvellement dans les délais impartis entraînent des coûts importants. Et ce, alors que notre pouvoir subventionnaire n'a pas indexé les fonds de fonctionnement de l'aide à la jeunesse pendant 13 années consécutives....



Étant donné que notre organisation compte 18 groupes résidentiels, nous sommes contraints de réaliser un investissement d'environ 36.590 euros.

Walter De Proost,
directeur général MMZ Kiosk
t Serclaesdreef 34
2160 Wommelgem
www.mmzkiosk.be



La Fédération Froidure souhaite soutenir cet investissement à hauteur de 20 000 euros.

Nous comptons sur le soutien de tous les sympathisants pour offrir à nos jeunes un accès sûr et fiable à l'internet. Nous vous en remercions !

(*) TIC = Technologies de l'Information et des Communications

Deux nouvelles voitures pour le COO Van Durme

2



La puissance de l'accueil familial

3

La déduction fiscale des dons

4



EDITO

Chers amis et sympathisants de la Fédération Froidure et de ses nombreuses institutions,

Il n'est pas facile d'être parent. Parfois, les problèmes sont tels que, pendant un certain temps, ils ne parviennent plus à s'occuper de leur enfant.

C'est alors que le placement en famille d'accueil est une forme d'aide pour les enfants et les jeunes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas vivre temporairement chez eux.

Les familles d'accueil prennent soin des enfants et les soutiennent pendant cette période. Le placement en famille d'accueil peut durer jusqu'à ce que l'enfant puisse retourner chez lui ou vivre de manière indépendante.

Le placement familial existe sous différentes formes. Les enfants sont de préférence accueillis par une personne qu'ils connaissent déjà : un frère, une sœur, une tante ou un professeur à l'école.

Pour d'autres, la prise en charge doit se faire en dehors de leur cercle familial et ils se retrouvent dans une famille d'accueil qui leur est inconnue.

Ces familles se sont portées volontaires auprès d'un service d'accueil familial. Et c'est ce service qui assiste les familles grâce aux conseils avisés d'un superviseur de l'accueil familial.

L'un de ces services d'accueil familial, La Famille d'Accueil, est affilié à notre Fédération.

Plus loin dans ce numéro, vous découvrirez une belle initiative sous la forme d'un beau livre sur l'accueil familial.

Vous voyez donc que nous sommes actifs dans tous les domaines où des enfants sont dans le besoin ou défavorisés, quelle qu'en soit la raison.

Continuez à nous soutenir et nous pourrions mettre la main à la pâte pour de nombreuses autres initiatives au delà de celles rapportées dans ce numéro.

Grand merci et Joyeuses fêtes de Pâques !

Johan Christiaens
Secrétaire général



Ce numéro vous est offert gracieusement.

Nous comptons sur votre générosité pour soutenir nos actions

L'achat de deux nouveaux véhicules pour le COO Van Durme

Le Service d'Observation et d'Orientation Suzanne Van Durme accueille 15 adolescents âgés entre 12 et 17 ans accomplis.

Nous proposons, dans le cadre d'un accueil collectif, l'éducation et une aide particulière, à ces garçons qui présentent bien souvent des troubles et des comportements nécessitant une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie et justifiant par leur gravité l'observation, l'analyse approfondie et une action spécifique visant au dépassement de la crise par le biais d'un encadrement adapté à cette fin.



Ce placement permet un temps d'arrêt à l'adolescent et à sa famille afin de prendre le recul nécessaire à chacun pour réfléchir à la situation. L'aide spécifique basée sur l'écoute, le dialogue et la compréhension espère ainsi susciter la réflexion et l'action de tous les intéressés par le biais d'entretiens individuels et collectifs dans le cadre d'un hébergement de 3 mois éventuellement renouvelable une fois.

"Cet investissement est dans le plus grand intérêt pour le suivi du jeune et pour sa possibilité de se détendre"

La responsabilisation du jeune et également de sa famille leur permet d'entendre le point de vue personnel de chacun en présence de tiers et de confronter les différents avis ou perceptions. Ceci en vue d'arriver à

un compromis voire à un consensus qui convient à tout le monde.

Un bilan d'observation et un projet d'orientation sont établis pour favoriser, si possible et si l'intérêt de l'adolescent ne s'y oppose pas, la réinsertion de celui-ci dans son milieu de vie.

De nombreuses activités sont mises en place en individuel et en collectif. Nous utilisons différents outils dont notamment une camionnette et une voiture servant aux déplacements du groupe et/ou aux déplacements de l'équipe pour les entretiens chez les mandants ou dans les différentes familles.

permettra également d'emmener plus de vélos notamment lors des nombreuses activités VTT organisées par les éducateurs dans tous les coins de Belgique.

Le choix du deuxième véhicule est une nouvelle Dacia pour remplacer l'actuelle en fin de vie. Celle-ci complète la camionnette lorsqu'il faut emmener plus de jeunes en activité. Elle est également utilisée par le personnel psychosocial pour les déplacements vers les entretiens familiaux ou les formalisations chez les mandants. Le Service travaille avec les familles sur Bruxelles et avec tous les arrondissements francophones du pays.

Il doit donc être clair que nous sommes très dépendants de ces véhicules pour notre fonctionnement, et que cet investissement est dans le plus grand intérêt pour le suivi du jeune et pour sa possibilité de se détendre.

Au nom des jeunes accueillis et du personnel je tiens à remercier chaleureusement la Fédération Froidure pour sa participation dans l'achat de deux nouveaux véhicules.

Les deux véhicules sont commandés et vous trouverez ci-jointes les images de ce que nous attendons impatiemment... Les jeunes seront conscientisés au respect de ceux-ci.

Sandrine Wilmotte,
directrice COO Van Durme
Av du Golf 44,
1640 Rhode-St-Genèse

Cette année, la décision de changer deux de ses véhicules de service a été prise.

La camionnette tout d'abord car à plus de 200.000 km au compteur et datant de 2012 elle ne peut plus rentrer dans Bruxelles.

Le choix s'est porté vers une nouvelle Toyota qui bénéficie de



9 places au lieu de 8. Elle permettra d'emmener un jeune de plus en activité. Les banquettes amovibles, le châssis long qui accorde un bel espace de chargement en plus et la tranquillité d'une voiture neuve nous ont convaincus. La garantie-constructeur de 10 ans nous permet également de voir l'avenir tranquille. Une attache remorque

La Fédération Froidure veut soutenir cet investissement pour le montant de 20.000€.

Nous comptons sur le soutien de tous les sympathisants Froidure pour assurer des déplacements sûrs et fiables à nos jeunes. Un tout grand merci!

"Indélébile", un livre qui révèle la puissance de l'accueil familial

En Fédération Wallonie-Bruxelles, environ 4000 enfants vivent dans des familles d'accueil. Ces foyers représentent bien plus qu'un hébergement temporaire : ils incarnent un engagement citoyen, une solidarité concrète et des histoires de résilience souvent méconnues du grand public.

C'est pour mettre en lumière cette réalité que la Fédération de Service d'Accompagnement en Famille d'Accueil, a réalisé le magnifique livre "Indélébile".

La Famille d'Accueil est l'un de ces services d'accompagnement et est affilié à la Fédération Froidure, dont il est même le plus proche voisin au Parc Parmentier à Woluwe-Saint-Pierre. Arnaud Gendrot, directeur de La Famille d'Accueil, est le coordinateur du projet « Indélébile », qui mêle des photographies captivantes de Gaëlle Hens et des témoignages et textes rédigés par Marie Tihon.

À travers ses pages, "Indélébile" explore les nombreuses facettes de l'accueil familial. Une œuvre structurée en quatre chapitres clés:



3. "Garder un lien"

Ce chapitre met en avant l'importance de maintenir des liens avec la famille biologique, lorsque cela est possible. Ludovic, un père, explique avec émotion: « Grâce à l'accompagnement, j'ai pu retrouver ma fille et redonner un sens à ma vie.

confie :

« Je ne sais pas où je serais aujourd'hui sans famille d'accueil. Ils m'ont donné la confiance qui me manquait. »



Pourquoi ce livre est essentiel ?

En tant que partenaire de La Famille d'Accueil, la Fédération Froidure est fière de soutenir ce projet. "Indélébile" n'est pas seulement un livre, c'est aussi un puissant outil de sensibilisation. Il révèle la beauté et la complexité de l'accueil familial tout en mettant en lumière les besoins criants de ce secteur : permettre une meilleure visibilité pour ce projet et trouver davantage de familles prêtes à s'engager.

Sonam Larcin, réalisateur et auteur de la préface, souligne :

« Ce livre est une ode à ces familles qui ouvrent leur cœur et leur foyer à celles et ceux qui en ont le plus besoin. »

Comment se le procurer ?

"Indélébile" est disponible au prix de 29€, en envoyant un mail à info@fzaak.be. En achetant ce livre, vous soutenez une démarche citoyenne et vous offrez à ces histoires de vie une visibilité qu'elles méritent amplement.

Nous vous invitons à découvrir ce livre, à le partager autour de vous, et pourquoi pas, à devenir vous-même ambassadeur de l'accueil familial.

Ensemble, nous pouvons faire une différence!

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la possibilité de devenir famille d'accueil et que vous n'habitez pas trop loin du Parc Parmentier à Bruxelles, n'hésitez pas de prendre contact avec Arnaud Gendrot.

Arnaud Gendrot, directeur
agendrot@lafamilledaccueil.be
 0498/522.737
La Famille d'Accueil SAAF
 Avenue Parmentier 19 b6
 1150 Bruxelles



1. "Accueillir pour un temps"

Ce chapitre décrit l'accueil d'urgence et de court terme, où des familles se mobilisent en quelques heures pour offrir un cadre sécurisant à des enfants en situation de danger.

Marie-Chantal, une accueillante d'urgence, témoigne :

« Quand on voit un enfant apaisé, qui nous regarde en souriant, on sait que l'on a fait la différence. »

2. "Accueillir pour longtemps"

Ici, le livre raconte les expériences de familles qui s'engagent sur le long terme pour offrir à des enfants une stabilité essentielle.

Alice, mère d'accueil, résume cette expérience :

« On voulait simplement donner la chance à un enfant de grandir en famille. »

"Ce livre est une ode à ces familles qui ouvrent leur cœur et leur foyer à celles et ceux qui en ont le plus besoin"

4. "Et après ?"

Le dernier volet met en lumière le parcours des jeunes devenus adultes, souvent profondément marqués par leur passage en famille d'accueil.

Alyssa, accueillie dès l'âge de trois ans,



L'Importance de la déduction fiscale comme incitation à la donation

Les organisations caritatives s'appuient sur deux grandes sources de financement : les subsides publics et les dons privés.

Certaines bonnes causes (comme la Fédération Froidure) ne bénéficient d'aucun subside public et ne peuvent compter que sur les dons privés pour fonctionner.

D'autres reçoivent un subside public, mais généralement de manière insuffisante, et doivent donc nécessairement aussi faire appel au grand public pour obtenir des fonds supplémentaires.

En quoi les deux canaux diffèrent-ils ?

Les subsides publics :

-Ils proviennent des budgets du niveau fédéral, des régions ou communautés ou d'une ville ou commune et sont attribués sous forme de subsides. Ceux-ci visent à soutenir des projets alignés avec l'intérêt public et sont souvent assortis de conditions strictes quant à leur utilisation.

-Les subsides publics garantissent une base financière stable, car les subventions publiques sont généralement régulières. Néanmoins, elles dépendent des politiques gouvernementales et peuvent être limitées par les contraintes budgétaires des pouvoirs publics.

Les dons privés :

-Ils émanent des particuliers ou des

entreprises et sont souvent motivés par une volonté personnelle ou collective de soutenir une cause spécifique et renforcent ainsi l'implication directe des citoyens.

-Ils ne sont pas ou moins liés par des règles ou des conditions et apportent donc une flexibilité et une liberté pour innover ou répondre rapidement aux urgences.

L'interprétation des chiffres de la générosité reste délicate, car les facteurs qui influencent positivement ou négativement le comportement du donateur sont multiples (taux de la réduction impôts, baisse du pouvoir d'achat, Covid, guerre, crises humanitaires...).

Mais il est certain que la réduction d'impôt pour les dons est un levier fiscal essentiel pour encourager les citoyens à soutenir des bonnes causes tout en permettant aux organisations bénéficiaires de financer leurs activités en faveur du bien commun.

Elle reflète la reconnaissance des pouvoirs publics envers le rôle crucial que jouent les organisations caritatives agréées dans la société. Il y a grâce à ce mécanisme une complémentarité entre les subsides publics et privés et cette combinaison est essentielle pour assurer la pérennité et l'efficacité du secteur des bonnes causes.

C'est pourquoi il est d'autant plus regrettable que le nouvel accord du

gouvernement fédéral prévoit une réduction de la déduction fiscale de 45 % à 30 %, pour les dons à partir de 40 euros. Cette diminution de l'avantage fiscal peut avoir de grosses conséquences pour le secteur caritatif :
-Diminution du montant total des dons : l'exonération fiscale actuelle portant sur 45 % du montant des dons est un incitatif important. Une diminution à 30 % pourrait influencer négativement la générosité de certains donateurs.

"La déduction fiscale reflète la reconnaissance des pouvoirs publics envers le rôle crucial que jouent les organisations caritatives agréées dans la société"

-Baisse du nombre de donateurs : certains donateurs pourraient être moins enclins à faire des dons, parce que la déduction fiscale réduite serait une incitation trop faible.
-Réduction des activités des organisations : de nombreuses

organisations se verraient contraintes de suspendre ou d'abandonner des projets vitaux. Certaines organisations pourraient même être contraintes à une cessation de leurs activités.

-Augmentation des coûts pour les bénéficiaires: certaines organisations seraient obligées de demander des frais de participation plus élevés pour leurs projets en faveur des personnes défavorisées, au risque d'exclure les plus vulnérables

-Impacts économiques indirects: le secteur non marchand étant un employeur important, sa fragilisation pourrait avoir des répercussions sur l'emploi.

Si cette mesure devait être appliquée, le « bénéfice » pour le budget fédéral serait d'une cinquantaine de millions d'euros alors que l'impact sur le secteur associatif risque d'être important, surtout si cette mesure se double de coupes budgétaires dans les subsides octroyés aux organisations.

Une chose est certaine, quoi qu'il arrive le soutien des particuliers et des entreprises n'en sera que plus primordial car grâce à notre générosité, les bonnes causes pourront continuer à mener des actions concrètes chaque jour pour plus de solidarité. Ensemble, continuons de mettre en action cette force extraordinaire qu'est la générosité.

INFOS FROIDURE

Président
Jos Linkens

Secrétaire général
Johan Christiaens

Rédaction
Johan Christiaens

BE33 2100 3989 5546
FÉDÉRATION ABBÉ FROIDURE asbl

BCE 0409 655 348 RPM Bruxelles

Rédaction

Av. Parmentier 19 bte 4
1150 Bruxelles
T +32 (0)2 771 08 10
E-mail : infodesk@froidure.be
Internet : www.froidure.be

Vous recevez ce trimestriel parce que vous avez fait un don ou manifesté votre intérêt pour notre action dans le passé.

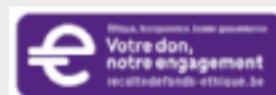
Si vos coordonnées sont incorrectes, si vous préférez recevoir ce trimestriel par e-mail ou si vous ne souhaitez plus recevoir de communications de notre part, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à infodesk@froidure.be. Veuillez trouver notre déclaration de confidentialité sur le site www.froidure.be.

Ce numéro vous est offert gracieusement.

Nous comptons sur votre générosité pour soutenir notre action.

Exonération fiscale pour les dons à partir de €40 par année civile.

Par notre adhésion à la RE-EF (Récolte de fonds Ethique - Ethische Fondsenwerving) et à Donorinfo, nous vous assurons la transparence de nos comptes et l'accès à l'information.



Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT

Be invulling met de hand, aan HOOFDLETTER of onder in zwart (of blauw) par vaegje
Et compléter à la main, en lettres majuscules ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Debetaire afzender/banque / De l'émission / Code d'émission obligatoire dans le futur

Rekening / Montant EUR CENT

Rekeningnummer / Numéro de compte

BE33210039895546

BIC beneficiary / BIC bénéficiaire

GEBABEBB

Naam en adres begunstigde / Nom et adresse bénéficiaire

ASBL FED ABBE FROIDURE VZW
Avenue Parmentier Loan 19 / 4
1150 BRUXELLES - BRUSSEL

Rekeningnummer / Numéro de compte

INFOS FROIDURE NR 233

Scannez et faites un don avec Payconiq by Bancontact